

Organisation
internationale
du Travail

OIT - Genève

Organisation
des Nations Unies pour l'éducation,
la science et la culture

UNESCO - Paris

Organisation Mondiale
de la Propriété
Intellectuelle

OMPI - Genève

ILO/UNESCO/WIPO/RCEM/2009/1 Prov.

ORIGINAL : anglais

DATE : 9 septembre 2009

**CONVENTION INTERNATIONALE SUR LA PROTECTION
DES ARTISTES INTERPRETES OU EXECUTANTS,
DES PRODUCTEURS DE PHONOGRAMMES ET
DES ORGANISMES DE RADIODIFFUSION
(CONVENTION DE ROME, 1961)**

**COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL
Vingtième session ordinaire**

(Genève, 7 - 9 septembre 2009)

RÉUNION DES REPRÉSENTANTS DES ÉTATS CONTRACTANTS
AFIN D'ÉLIRE LES MEMBRES DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

établi par le Secrétariat

1. Ouverture de la réunion par le président du Comité intergouvernemental agissant *ex officio* (article 29.2))
2. Constitution d'une Commission des nominations (article 31.2))
3. Élections sur la base de la proposition présentée par la Commission des nominations (article 31.4)) ou conformément aux articles 32 et 33
4. Clôture de la réunion

[Fin du document]